

Assemblée générale

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Rapport annuel / Association nationale pour le développement du tourisme**

Band (Jahr): **11 (1928)**

PDF erstellt am: **29.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

ONZIÈME RAPPORT ANNUEL

comprenant la période

du 1^{er} janvier au 31 décembre 1928

A. ASSEMBLÉE GÉNÉRALE.

L'assemblée générale annuelle de l'Association nationale pour le développement du tourisme a eu lieu à Berne, le 6 juin 1928, sous la présidence de M. G. Kunz.

Les fonctions de scrutateurs étaient remplies par MM. Akert, chef de service de la Compagnie du Lötschberg et Alblas, directeur de la Société de développement de Montreux et environs. Le procès-verbal était tenu par M. Jaton, secrétaire de direction. L'assemblée comptait 70 membres et délégués, dont 59, exerçant le droit de vote, représentaient 713 voix.

En complément du rapport de gestion sur l'exercice 1927, M. Junod, directeur, releva les manifestations les plus importantes de l'activité de l'Office dans le domaine de la propagande, du trafic et de l'économie publique. Il attira entre autres l'attention sur les agences de l'Office à l'étranger, sur leur organisation et sur les services qu'elles rendent au tourisme suisse.

Le rapport de gestion fut adopté, ainsi que les comptes de l'exercice 1927 et le budget pour l'année 1928.

L'assemblée générale procéda ensuite à l'élection de deux nouveaux membres du Conseil du tourisme :

M. Martin Naef, Conseiller d'Etat à Genève, en remplacement de M. A. Bron.

M. E. Krebs, président de la Section de la Société des Hôteliers, à Interlaken, en remplacement de M. Hofmann, démissionnaire.

En l'absence de toute proposition de la part du Conseil d'Etat du Valais, la nomination d'un délégué de ce canton à la place de M. le Conseiller d'Etat Delacoste, décédé, fut renvoyée à une prochaine assemblée.

Les personnes suivantes furent appelées à fonctionner en qualité de reviseurs des comptes de l'exercice 1928 :

MM. O. Hauser, hôtelier à Lucerne,

Marguerat, directeur des chemins de fer de la Furka, Viège-Zermatt et Gornergrat, à Brigue,

R. Streuli, Conseiller d'Etat, à Zurich, en qualité de suppléant.